



De nombreux ministères verront leur portefeuille augmenter en 2023, d'après un document présenté ce lundi 8 août par Bercy. En dehors des dispositifs Covid, qui diminuent progressivement, les pistes d'économies sont peu évidentes

Le gouvernement va continuer à débrancher progressivement ses dispositifs exceptionnels de soutien à l'économie après la pandémie de Covid-19, mais va nettement augmenter les dépenses de la plupart des ministères en 2023, d'après un document publié lundi 8 août par Bercy.

Le plafond des dépenses affectées aux ministères sera de 339 milliards d'euros dans le cadre du Budget 2023, soit une hausse de 14,2 milliards d'euros par rapport à la loi de finances 2022 dans sa version initiale. La forte hausse de l'inflation renchérit la facture des crédits accordés aux ministères, tout comme la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, analyse l'ancien rapporteur général de la Cour des comptes et président de l'association Finances publiques et économie (Fipeco) François Ecalle. Malgré tout, ce dernier estime toutefois que « cela augmente beaucoup ».

Parmi les mieux lotis, le budget de l'Emploi va voir ses crédits fortement croître de 6,7 milliards d'euros pour atteindre un total de 30,7 milliards d'euros. L'Éducation nationale progresse de 3,6 milliards, à 60,2 milliards d'euros, la Défense de 3 milliards, à 43,9 milliards d'euros, la Recherche et l'enseignement supérieur de 1,5 milliard, à 30,8 milliards d'euros, et la Solidarité de 2,1 milliards, à 29,7 milliards d'euros. Le poste « Sécurités » va quant à lui augmenter de 1,4 milliard, à 16,1 milliards d'euros, indique le ministère.

Les autres postes gouvernementaux connaîtront soit une légère hausse, soit une stagnation de leurs crédits : la Justice (+ 700 millions d'euros), l'Outre-mer (+300 millions), la Culture (+200 millions), le sport et la vie associative (+100 millions) vont légèrement croître tandis que l'immigration, les médias et industries culturelles stagneront.

Quelles économies ?

Lundi, le ministre du Budget Gabriel Attal a indiqué dans un entretien au journal « Les Échos » que les crédits du budget de l'État seraient en baisse de 2,5 % en volume l'an prochain par rapport à la loi de finances rectificative adoptée en juillet. Celle-ci prévoit toutefois de nombreuses dépenses supplémentaires du gouvernement visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages lourdement frappés par l'inflation.

Rares sont les ministères à voir leur enveloppe diminuer. Parmi eux, le ministère de l'Économie devrait voir une réduction de sa dotation de 500 millions d'euros, à 4,5 milliards d'euros.

Les fonds accordés au plan de relance devraient tomber de 13 milliards d'euros dans le cadre du PLF 2022 à 4,4 milliards d'euros, tandis que le plan d'urgence pour faire face à la crise sanitaire (200 millions d'euros) va disparaître dans le prochain texte qui sera débattu d'ici quelques semaines au Parlement.

Les autres chantiers permettant de réaliser des économies sont peu évidents pour le moment. Le document publié lundi n'évoque par non plus les recettes attendues dans le cadre du projet de loi de finances. « Il y a eu de très bonnes rentrées fiscales cette année », grâce notamment à une croissance plus élevée que prévu, rappelle François Ecalle.